

L'abstention : nouveau péché capital

Francis Dupuis-Déri

Volume 50, numéro 4 (286), décembre 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/63783ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupuis-Déri, F. (2009). L'abstention : nouveau péché capital. *Liberté*, 50(4), 104–115.

L'ABSTENTION : NOUVEAU PÉCHÉ CAPITAL

À la venue des élections provinciales au Québec en décembre 2008, la pression s'est accentuée sur les abstentionnistes connus et reconnus, à tout le moins dans les milieux politisés et militants de gauche et d'extrême gauche que je fréquente. Pour en avoir discuté avec d'autres, je constate que nous avons été soumis au même traitement. Dans une rencontre impromptue avec amis ou collègues, lors d'une réunion militante, à la fin d'un souper bien arrosé, ce moment fatidique : « Alors, j'aimerais que tu nous expliques pourquoi tu ne vas pas voter. » Vous voici sommés de vous confesser, de vous expliquer sur ce passe-temps honteux, l'abstention. Après les élections, le critique des essais québécois au *Devoir*, Louis Cornellier, y est même allé d'une remontrance à mon égard, au sujet d'un texte que j'avais signé dans la revue *Possibles* en défense de l'abstentionnisme : « la gauche québécoise a-t-elle vraiment besoin de ce radicalisme contre-productif » affiché par « un politologue patenté » ? Aïe ! Et de conclure : « Amir Khadir, en tout cas, ne doit rien à ces néo-radicaux¹. » Plusieurs de

1. Louis Cornellier, « Les bonnes intentions suffisent-elles ? », *Le Devoir*, 31 janvier-1^{er} février 2009, p. F6.

mes amis ouvertement anarchistes s'étaient pourtant portés volontaires pour aider le parti Québec solidaire à faire élire des candidats, comme Amir Khadir (gagnant), qui mobilisa beaucoup d'hommes militants, et Françoise David (battue), qui dut compter plutôt sur les femmes militantes.

Le même Louis Cornellier avait trouvé l'occasion d'exhorter au vote, dans un texte paru la veille des élections. Il présentait le livre collectif des professeurs de science politique de l'Université de Montréal, lancé pour souligner les 50 ans de leur département. Louis Cornellier a commencé par synthétiser le chapitre d'André Blais, politologue spécialiste des comportements électoraux, qui précise que trois raisons principales mènent les gens à voter : parce que c'est un geste aisé à poser (peu d'efforts), parce qu'un des candidats leur plaît ou mérite d'être battu (vote contre), mais surtout parce qu'ils sentent qu'il s'agit là d'un devoir moral. Ce sentiment du devoir moral est d'autant plus fort que nombre de directeurs de conscience civique nous en parlent en termes de moralité personnelle (responsabilité, devoir, etc.) et condamnent la piètre conduite civique des abstentionnistes, ces paresseux irrationnels et irresponsables, qui critiquent sans en avoir le droit, car ils l'auraient abandonné en refusant de jouer au jeu électoral.

André Blais précise que, d'un point de vue statistique, « mon vote ne peut faire la différence que si le candidat que j'appuie est élu alors qu'il aurait perdu si je n'avais pas voté », soit une probabilité de 1/25 000 (dans le cadre des élections québécoises). André Blais en conclut qu'il est irrationnel de croire que son vote aura un impact sur le résultat électoral. Il rappelle toutefois que voter peut être rationnel dans la mesure où cela nous offre un avantage personnel, soit d'être considéré par les autres comme un citoyen raisonnable, responsable, moral, et donc respectable. Encore une question de moralité publique.

Louis Cornellier réplique à la thèse d'André Blais par une autre référence à la moralité :

Dans une perspective kantienne, notamment, je dois vouloir que mon action soit universalisable. Aussi, je me ferai la réflexion que si tous, particulièrement mes alliés idéologiques, faisaient comme moi et, par exemple, ne votaient

pas, l'effet sur le résultat serait évident. Donc, moralement et par conséquent rationnellement, je décide de voter en étant convaincu de l'effet du vote².

D'un point de vue historique et sociologique, il n'y a bien sûr aucun lien de cause à effet entre un individu qui décide de ne pas aller voter et le choix des autres face au vote. Que certains ou plusieurs s'abstiennent de voter n'a pas d'effet universel; il y a toujours des gens pour aller voter. Reste que de décider de ne pas voter serait, selon Louis Cornellier, une erreur à la fois morale et rationnelle. Pour le dire autrement : ne pas voter est irrationnel et immoral.

Après le péché par la pensée ou par la parole, le péché par action ou par omission, par orgueil et ignorance, voici le péché d'abstention, pour lequel il ne semble point y avoir d'absolution ni de rémission. C'est à tout le moins ce qu'affirment dans les médias les prêcheurs, et le chœur en écho³.

Matraquage médiatique

La tradition voulait qu'avant chaque élection, les journaux soient saturés de textes — éditoriaux, chroniques, lettres de lecteurs — enjoignant la population à voter pour tel ou tel parti, tel ou tel projet de société. Aux dernières élections provinciales, les journaux comptaient surtout des textes enjoignant à voter, tout simplement, ou plutôt à ne pas s'abstenir de voter... Le matin même de l'élection provinciale, la « une » du *Journal de Montréal* était frappée du titre « 5 raisons d'aller voter », annonçant un dossier de deux pages. Dans la même édition, le chroniqueur Benoît Aubin signait un texte au titre limpide : « Il faut aller voter ». Il y avançait que « [r]ester à la maison aujourd'hui, c'est laisser la démocratie s'affaiblir un peu plus. Allons voter ! » Même son de cloche au *Devoir* le matin de la journée d'élections, dans l'éditorial du rédacteur en chef Bernard Descôteaux⁴, et à *La Presse*, où l'éditorialiste Mario Roy signait un texte intitulé : « Ne pas voter n'est pas un vote ». Il y déclarait que s'abstenir « n'est pas un message : c'est le vide et l'oubli ». Vous n'aimez pas le système ?

2. Louis Cornellier, « Éloge de la science politique », *Le Devoir*, 6-7 décembre 2008, p. F11.

3. Une étude savante qui se penche sur les discours au sujet de l'abstention en France arrive aux mêmes conclusions : Denis Barbet, « Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie », *Mots : les langages du politique*, n° 83, mars 2007, p. 53-67.

4. Bernard Descôteaux, « Élections québécoises : un nécessaire contrepoids », *Le Devoir*, 6-7 décembre 2008, p. C4.

Il faut selon lui tout de même aller au bureau de vote pour annuler votre vote⁵.

Hier, le directeur de conscience aurait dit : vous ne croyez pas en Dieu? Allez au moins à la messe, faites baptiser vos enfants et mariez-vous tout de même à l'église, sinon c'est le vide...

Outre les éditoriaux et les chroniques, dont la mobilisation contre l'abstentionnisme indique déjà l'importance de la cause, les sections « Lettres des lecteurs » ont également transmis cette imprécation à voter. Solange Ouellet signait une lettre d'opinion, intitulée « On a tous un devoir », qui s'ouvrait par ces mots : « Le devoir d'aller voter. » Elle concluait sa lettre par cette mise en parallèle avec *La Marseillaise* et la Révolution française : « Alors, aux urnes, citoyens⁶ ! »

De tels sermons électoralistes avaient déjà été diffusés à l'occasion des élections fédérales du 14 octobre 2008, soit quelques semaines auparavant. Les journaux avaient effectué un tir de barrage le matin même de la journée électorale. Raymond Giroux, du *Journal de Montréal*, proposait une chronique intitulée « J'aurais donc dû aller voter... » Il y expliquait que « les absents ont toujours tort », que « [T]ous les votes comptent », que « ne pas voter n'a rien de stratégique ». Il concluait par un appel explicite à faire « un petit effort, et tous aux urnes ! » Dans l'édition de *La Presse*, le même matin, l'éditorialiste en chef André Pratte proposait un texte titré « Pas d'excuses ! » Vous craignez le mauvais temps? André Pratte expliquait qu'un « bon parapluie suffira à vous protéger des éléments ». Et de conclure que voter est « non seulement un droit, mais un privilège. Par conséquent, c'est un devoir. » Même Lise Ravary, éditorialiste de *Châtelaine*, participait à cette charge contre l'abstentionnisme : « [...] le plus important, c'est d'aller voter. Ne l'oubliez pas⁷. » Nous ne l'oublierons pas...

Dans tous ces cas, il ne s'agissait pas de défendre un parti, un candidat, un programme, un projet de société, sinon le simple fait d'aller voter, présenté comme l'ultime expérience politique, la responsabilité civique absolue. Ces imprécations à forte teneur moralisatrice, avec leurs références à l'effort, au droit, au privilège et au devoir, n'auront pas suffi à éviter « le pire taux de l'histoire » le 8 décembre,

5. L'annulation « constitue au contraire l'expression d'une opinion : se rendre au bureau de scrutin [...] est un désaveu "actif" ». Mario Roy, « Ne pas voter n'est pas un vote », *La Presse*, 8 décembre 2008, p. A18.

6. Solange Ouellet, « On a tous un devoir », *Le Devoir*, 21 novembre 2008, p. A10.

7. Lise Ravary, « Une affaire de rouge à lèvres? », *Châtelaine*, novembre 2008, p. 7.

selon un titre du *Journal de Montréal*⁸. Taux de quoi? Le titre n'a pas besoin de le préciser, tout le monde connaît l'enjeu, le sujet, le problème... Le soir même des élections, l'animateur vedette Bernard Derome se désolait en direct à la télévision de Radio-Canada. Il est habitué de juger durement les abstentionnistes. «Ce n'est pas très édifiant», avait-il lâché en février 2006 au sujet d'un taux d'abstention frôlant le 40 %, aux élections fédérales. Le soir du 8 décembre, il en remettait, déclarant que «c'est abominable, c'est gênant», affirmant que les abstentionnistes donnent au Québec l'image d'un pays du «Tiers-Monde». En bref, on couvre de honte notre nation face aux étrangers.

Il est vrai que, ce jour-là, 43 % des personnes inscrites sur les listes électorales n'ont pas daigné voter (sans compter celles qui sont allées au bureau de scrutin pour annuler leur vote). C'est le plus haut taux d'abstention, le climax d'un phénomène déjà bien engagé avec un taux d'abstention de 38,8 % en 2007 et de 39,6 % en 2003⁹. Ce taux d'abstention record avait été appréhendé par des sondages, mais également encouragé par quelques personnalités publiques qui avaient annoncé leur intention de ne pas aller voter, justifiant au passage l'abstention. L'éditorialiste Mario Roy a fait référence à cette manœuvre en parlant de «cette doctrine [qui] a fait suffisamment de bruit pour que le directeur général des élections (DGE) du Québec s'en émeuve¹⁰».

Le sermon du Grand Inquisiteur

Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale, avait signé quelques jours avant les élections provinciales une longue lettre d'opinion dans laquelle il vilipendait les abstentionnistes¹¹. Admettant que les prévisions annonçaient l'un des plus bas taux de participation électorale, il expliquait (je souligne) : «J'estime qu'il est de mon *devoir* de rappeler aux Québécoises et aux Québécois l'importance et la portée de l'exercice du droit de vote, l'un des *plus précieux* de

8. Marilou Séguin, «Participation : le pire taux de l'histoire», *Le Journal de Montréal*, 9 décembre 2008, p. 12.

9. Le plus bas taux historique de participation reste celui de l'élection de 1927, alors qu'il a atteint 43,6 %, mais la comptabilité ne reposait pas alors sur des méthodes de mesure identiques à celles utilisées aujourd'hui (Catherine Handfield, «Taux d'abstention record», *La Presse*, 9 décembre 2008, p. A10).

10. Mario Roy, *loc. cit.*, p. A18.

11. Marcel Blanchet, «Un appel aux électeurs du Québec», *Le Devoir*, 28 novembre 2008, p. A9.

tous les droits.» Vient ensuite la condamnation : «[...] en appeler à l'abstention [...] m'apparaît *irresponsable*.» Une part importante de son sermon consistait à rappeler l'histoire des martyrs qui se sont battus pour le droit de voter, ce qui lui permettait de conclure que «le droit de voter s'accompagne *nécessairement d'une responsabilité*, soit celle de l'exercer». Après la responsabilisation morale, il y allait de la condamnation, déclarant qu'il «est trop facile» de ne pas voter. Péché de la paresse et de l'oisiveté. Enfin, cette flèche : «[...] comment pourrait-on justifier, par quelque raisonnement qui se tienne, la décision de s'abstenir de voter?» En bref, voter est une nécessité rationnelle, une responsabilité civique, un devoir face aux ancêtres. Conséquemment, l'abstention est irrationnelle, l'abstention, c'est mal, péché.

Le directeur général des élections pouvait au moins être heureux de constater la mobilisation à ses côtés des intellectuels et autres leaders d'opinion. En plus des éditorialistes, chroniqueurs et «simples» citoyens écrivant des lettres publiques, des universitaires se sont engagés dans la dénonciation morale des abstentionnistes, ajoutant le poids de la science du côté de l'accusation.

Il est un peu normal que plusieurs de mes collègues politologues n'aient pas hésité à participer à cette charge, puisque la science politique est en grande partie obsédée par l'État, les partis et les élections. Ces experts ont conjugué plus ou moins gracieusement l'analyse et la condamnation. François-Pierre Gingras, professeur à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, indiquait de façon plutôt neutre deux variables qui peuvent expliquer l'abstention élevée, soit une baisse d'intérêt des jeunes pour la politique et le sentiment d'impuissance face aux politiciens¹². Pour sa part, le politologue Sami Aoun lançait une attaque explicite contre les abstentionnistes, déclarant que voter «est un devoir civique, même moral¹³». On le saura...

Il y a donc (ici comme en France) un «conformisme ambiant» qui s'exprime «sur le mode de la lamentation convenue contre l'abstention» et qui regroupe les journalistes, les politiciens et même les politologues, alors qu'«[o]n aurait pu s'attendre, au moins, à ce que la science politique (surtout dans ses livraisons scientifiques,

12. Catherine Handfield, *loc. cit.*, p. A10.

13. Louis Mathieu Gagné, «Un droit gagné chèrement», *Le Journal de Montréal*, 8 décembre 2008, p. 5.

sinon dans ses interventions politiques médiatisées) s'abstienne de jugements de valeur sur l'abstention¹⁴».

Plusieurs politologues ont même affirmé qu'il y avait un lien logique et politique entre le fait de voter et le droit de critiquer. C'est ainsi l'avis des Christian Dufour¹⁵ et Jean-Herman Guay, pour qui, « [v]oter, c'est un devoir » et « [v]oter donne un droit légitime de chialer¹⁶ ». Voilà une bien curieuse punition administrée par des professeurs d'université, lieu en principe d'encouragement de la pensée autonome et critique. Cet argument de cause (voter) à effet (droit de critiquer), dont la mécanique n'est jamais démontrée, est même repris par des journalistes comme Benoît Aubin du *Journal de Montréal*, qui devrait en principe chérir la liberté de critiquer¹⁷. Une personnalité médiatique comme Marie-France Bazzo, qui signe des chroniques dans des journaux et anime des émissions de télévision, devrait elle aussi en connaître un peu sur la liberté d'expression et le droit de critiquer. Or elle reprend à son compte cette thèse curieuse.

Vers la fin du mois de novembre 2008, l'animatrice avait pourtant déclaré qu'elle n'irait pas voter, pour la première fois de sa vie adulte. Elle se ravise le 5 décembre, signant une chronique dans *Le Journal de Montréal* dans laquelle elle admet avoir été surprise par la force des réactions face à l'annonce de son abstentionnisme : « [...] l'abstentionnisme, quand il est politique, bruyant et argumenté, est ressenti par plusieurs comme une insulte. Le vote est sacralisé. On en fait un absolu¹⁸. » Voilà qui semble juste, à considérer toutes ces voix qui se sont élevées depuis quelques campagnes électorales pour encourager les gens à aller voter et condamner lourdement du même souffle celles et ceux qui n'y vont pas. Évoquant l'argument souvent énoncé que les femmes devraient voter parce que les suffragistes se sont battues pour qu'elles aient ce droit, Bazzo précise que les femmes ont alors aussi obtenu le droit « de boycotter » les élections. Bazzo ajoute qu'il s'agit d'un processus d'« infantilisation » que de dire aux « minorités » — dont les femmes — qu'elles ont l'obligation d'aller voter parce que cela leur était interdit avant. Mais « UN argument » aurait fait changer Bazzo d'avis, selon son propre aveu : « Ne pas voter me retirerait le pouvoir de chialer pendant 4 ans. [...]

14. Denis Barbet, *loc. cit.*, p. 65 et 64.

15. Marilou Séguin, *loc. cit.*, p. 12.

16. *Ibid.*, p. 12.

17. Benoît Aubin, « Il faut aller voter », *Le Journal de Montréal*, 8 décembre 2008, p. 27.

18. Marie-France Bazzo, « Le point sensible », *Le Journal de Montréal*, 5 décembre 2008, p. 29.

Lundi 8 décembre, j'irai voter. Et je continuerai, en toute légitimité, à me prononcer. Parce que critiquer, c'est voter¹⁹... » Pourquoi? On ne sait trop. Et la liberté d'expression? Évacuée, disparue, perdue en principe pour celles et ceux qui n'auraient pas voté. Fichtre! Avoir su... Alors, votons pour n'importe qui, pour qu'il nous soit possible de critiquer...

Quarante pour cent des citoyennes et citoyens sans droit de cité, et personne ne s'insurge, pas même les professeurs de science politique et les journalistes, qui en ajoutent au contraire en disant : bien fait pour vous! Et si l'on veut critiquer le système électoral lui-même? La délégation des pouvoirs? Et les partis qui nous présentent les candidats? Faudrait-il encore et toujours aller voter? Voilà un bien curieux système, que devraient sans doute dénoncer des professeurs d'université et des journalistes qui vivent de la liberté d'expression et de la pratique d'une certaine pensée critique.

Chercher la cause du péché

Après le jour du scrutin, la déception est venue justifier la condamnation politique et morale de l'ensemble de la société, comme s'il s'agissait d'une faute collective. Pour Denise Bombardier, qui signe une chronique à saveur conservatrice dans *Le Devoir*, l'abstentionnisme marqué chez « les jeunes » serait révélateur de l'incapacité de la société à transmettre une « éducation à la citoyenneté, le sens civique, le sentiment d'appartenance sociale. [...] Chacun doit s'interroger sur ce pourcentage d'abstention, résultat d'une transmission défailante de la culture démocratique d'une génération à l'autre²⁰. » La chroniqueuse reprend ici des thèmes chers au conservatisme contemporain. Pourtant, la veille des élections provinciales, *Le Devoir* publiait une lettre ouverte de Stéphanie Borgia, présidente du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, qui exhortait les jeunes à « voter en masse » pour accroître l'influence des jeunes, ce qu'elle leur présentait comme un « défi » à « relever », avant de conclure par une reprise du slogan de Barack Obama : « Yes we can²¹. »

Dans ce discours électoraliste, qui fonctionne sur le mode de l'imprécation et de la condamnation, on se demande peu ou pas pourquoi les gens sont si nombreux à ne pas voter. Si on s'aventure à expliquer

19. *Ibid.*, p. 29.

20. Denise Bombardier, « De l'usage d'une crise », *Le Devoir*, 13-14 décembre 2008, p. C5.

21. Stéphanie Borgia, « Jeunes, sortons voter en masse! », *Le Devoir*, 6-7 décembre 2008, p. C4.

l'abstentionnisme, c'est pour arriver curieusement à la conclusion qu'il faut voter. Ainsi, dans un texte d'opinion intitulé « Exprimez-vous ! » et publié dans *La Presse* le 6 décembre 2008, il est affirmé qu'il « est très important » d'exercer le « droit fondamental de voter ».

Si, par contre, vous êtes totalement désabusé du système politique actuel, des fausses promesses électorales, des boîtes à surprises politiques, des magiciens qui peuvent soudainement trouver des millions et des milliards pour nous leurrer, d'un parti qui, par opportunisme, nous impose des élections, d'un autre parti qui se cherche depuis des années ou d'un autre formé de députés aux culottes courtes... en d'autres mots si vous en avez ras le bol de la politique, il faut que vous vous exprimiez même si la façon de le faire est d'annuler votre vote²².

Pourquoi ? Parce que « les absents auront toujours tort²³ ». Vous avez d'importantes et légitimes récriminations face à la société et au système politique ou économique, allez voter, car la démocratie est le moins pire des régimes, selon André Pratte, « le seul système politique qui permet aux citoyens de choisir qui vont les gouverner²⁴ ». En fait, Louis Mathieu Gagné, journaliste du *Journal de Montréal*, simplifie candidement la problématique en s'exclamant que « toutes les raisons sont bonnes pour aller voter²⁵ ». Amen.

Alors qu'en septembre 2009 circulent des rumeurs d'élections fédérales qui pourraient avoir lieu au mois de novembre, déjà s'élève la voix des moralistes qui rappellent le « triste record de participation de 2008 », évoquent un « triste constat » face à une « chute dramatique » de « taux de participation [qui] s'effondrent », le « risque d'une désaffection » quant à ce « rituel important » qui ne prend au citoyen qu'« une grosse heure de son temps au bureau de vote, voyage aller-retour compris ». S'il s'en exempte, cela signifie que « le commun des citoyens préférerait peut-être une dictature technocratique ou populiste²⁶ ». Ah ? Bon... Argument consumériste du politologue Christian Dufour déjà (re)mobilisé pour dénoncer les abstentionnistes et fouetter l'ardeur des électeurs : voter, « [c]'est un petit prix

22. André Prud'homme, « Exprimez-vous ! », *La Presse*, 6 décembre 2008, p. 10 Plus.

23. *Ibid.*, p. 10 Plus.

24. André Pratte, « Pas d'excuses ! », *La Presse*, 14 octobre 2008, p. A34.

25. Louis Mathieu Gagné, *loc. cit.*, p. 5.

26. Alec Castonguay, « Des têtes sur le billot », *Le Devoir*, 5-6 septembre 2009, p. C1 ; François Brousseau, « Voter, disent-ils... », *Le Devoir*, 8 septembre 2009, p. B1.

pour avoir une démocratie²⁷». Petit prix, peut-être, mais il faudrait aussi savoir ce qu'elle vaut, cette démocratie qu'on nous vend ainsi.

Les infidèles

Restent quelques réfractaires, comme le célèbre chroniqueur de *La Presse*, Pierre Foglia, et de rares auteurs de lettres d'opinion, qui ont défendu publiquement la position abstentionniste, avant ou après les élections. Une sorte de confession publique, mais sans demande de pardon. Il faut tout de même s'expliquer. Luis Carlos Fernández, dans *Le Devoir*, affirme ainsi que «l'abstentionnisme est un choix politique éclairé. Un bras d'honneur à la prétendue délégation du pouvoir populaire, qui n'est en fait rien d'autre que sa confiscation²⁸», et il rappelle les liens étroits entre le capitalisme, l'inégalité économique et le pouvoir politique. Jacques Lebeau, dans *Le Journal de Montréal*, demande «[p]ourquoi donner toute cette importance au vote? [...] Je ne vote plus depuis au moins 10 ans, le système est ridicule. Et soyez assuré que je vais chialer, car ce n'est pas mon vote qui me le permet mais bien parce que je paie des impôts²⁹.» Il y a quelques années, Sébastien Dubé, au doctorat en science politique à l'Université de Montréal, présentait ses recherches sur l'abstention en expliquant tout simplement que «c'est la faute des politiciens. L'offre des partis et le comportement de certains politiciens donnent à plusieurs de bonnes raisons» de ne pas voter. J'ai moi-même présenté à quelques reprises³⁰ des raisons pour ne pas voter, ou pour se méfier du cirque électoral, parce qu'il me semble absurde de déléguer son pouvoir et de se choisir des maîtres, parce que je suis contre l'inégalité que le système électoral produit nécessairement entre gouvernants et gouvernés, parce que le choix des candidats est pathétique et que les élus qui paraissent sympathiques finissent toujours par serrer la main du diable, parce que je crois bien plus à la politique dans la rue — elle aussi, malheureusement, souvent décevante — qu'à la politique dans l'isolement, parce que mon vote n'aurait aucune importance, parce que le rituel électoral est si

27. Alec Castonguay, *loc. cit.*, p. C1.

28. Luis Carlos Fernandez, «Échec du matraquage électoraliste», *Le Devoir*, 13-14 décembre 2008, p. C4.

29. Jacques Lebeau, «Aller voter», *Le Journal de Montréal*, 9 décembre 2008, p. 27.

30. Cf. «En attendant le Grand Soir», *Possibles*, vol. 32, n° 3-4, 2008; «Les élections de Conseils d'élèves : méthode d'endoctrinement au libéralisme politique», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n° 3, 2006; «Lettre aux cons», *Le Monde libertaire*, 1^{er} mai 2003, France, <http://ml.federation-anarchiste.org/article955.html> (consulté le 4 octobre 2009).

sacralisé qu'il fait bon de pratiquer la transgression en blasphémant, en énonçant ce gros mot, ce juron : je ne vote pas.

À voir toute l'énergie mise par les « électoralistes » à convaincre les autres d'aller voter, il semble au final que c'est leur propre geste électoral et sa signification solennelle qui est en jeu. Bouder les élections, ne pas voter ni même aller annuler son vote, voilà qui mine le sérieux de la cérémonie à laquelle participent les électeurs. Ne fait-on pas aujourd'hui même la guerre en Afghanistan et en Irak pour la « démocratie » ? Nos soldats ne meurent-ils pas et n'assassinent-ils pas dans ces contrées « barbares » pour que le peuple — à tout le moins les survivants — y ait le droit de voter ? Dans un tel contexte, ne pas voter est un geste de haute trahison. La critique qu'énoncent les abstentionnistes, ou, pire encore, leur indifférence, apparaît comme un sacrilège, une offense face à l'élection, ce rituel collectif, cette communion politique par laquelle les électeurs expriment à leurs propres yeux et aux yeux du monde leur supériorité morale et politique, qui permet ensuite de justifier leurs guerres d'invasion et de conquête.

Beaucoup d'écrits ont cherché à démontrer, pour le Québec, comment l'engagement dans les groupes marxistes-léninistes avait été pour les activistes un moyen de retrouver la communauté et la spiritualité perdues avec la Révolution tranquille. Souvent, il s'agit de psychologiser cet engagement politique radical, de le pathologiser. Mais le comportement électoral n'évoque-t-il pas lui aussi la participation à une grande messe solennelle ? Et surtout, la dénonciation des abstentionnistes ne relève-t-elle pas du registre théologico-moral ?

C'est de l'importance des votants eux-mêmes qu'il est question quand ils attaquent et condamnent les abstentionnistes, quand ils déclarent immoraux, irrationnels, méprisables. Si l'autre est méprisable, c'est que je suis estimable, non ? C'est leur propre grandeur que leurs discours affirment, balayant la valeur des autres, étiquetés comme déviants, soit des paresseux irrationnels et irresponsables. En comparaison, quel grand geste alors, quel acte valeureux, responsable, rationnel, moral et sacré que dans l'isoloir marquer un bulletin anonyme d'une simple croix. Une croix ? Le corps du Christ.

* * *

POST-SCRIPTUM — Ce numéro de *Liberté* est parti chez l'imprimeur quelques heures à peine après la journée des élections municipales au Québec, le 1^{er} novembre 2009. Le taux de participation n'a pas été très élevé... Devant tant d'immoralisme, Alec Castonguay, journaliste au *Devoir*, et sa rédactrice en chef, Josée Boileau, caressent l'idée de criminaliser l'abstentionnisme en rendant le vote obligatoire : « Est-ce que le gouvernement devrait forcer les gens à aller aux urnes, faute de quoi ils recevraient des amendes ? La question se pose à la lumière du désastreux taux de participation aux élections municipales de la fin de semaine³¹. »

31. Alec Castonguay, « De droit de vote à électeurs conscrits », *Le Devoir*, 3 novembre 2009, p. A3 ; voir aussi, en page éditoriale, Josée Boileau, « Élections municipales : Où étiez-vous ? ».